



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève, 83.1 LIP)

Identification

Nom de l'établissement :	Établissement :	Date :	Nombre d'élèves :			Nom de la direction :
Feuille d'Or	☒ Primaire ☐ Secondaire ☐ Formation professionnelle ☐ Formation générale aux adultes	29 janvier 2026	47			Stéphanie Leclerc
			Filles :	Garçons :	Autres :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			31	16		Stéphanie Leclerc, Sarah Dupuis, Martine Bureau, Nathalie Bernier, Vincent Breton

Priorités d'action pour l'année 2025-26

1. Promouvoir dans l'école les moyens pour dénoncer une situation
2. Informer et sensibiliser les élèves sur les différences entre conflit et intimidation
3. Maintenir un sentiment de sécurité des élèves dans l'école

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Solliciter le conseil des élèves pour publier les moyens pour dénoncer une situation d'intimidation. Achat d'une boîte qui a été installée près du bureau de la direction pour signaler une situation. Tournée des classes par le conseil des élèves en début pour rappeler l'importance de dénoncer une situation en allant voir un adulte ou en utilisant la boîte pour dénoncer avec les billets de signalement.
2. Formation pour les adultes (vidéo) concernant la lutte contre l'intimidation et la violence pour tous les membres du personnel œuvrant auprès des élèves mineurs. Ateliers sur la différence entre conflits/intimidation et la violence. Sondage réalisé auprès des élèves de 4-5 et 6^e années.
3. Formation et rencontre avec l'équipe du service de garde, surveillante et TES

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

1. En 2025-26, 8,5% des élèves (4 élèves) ne connaissent pas les moyens dans l'école pour signaler une situation de violence (2024-25; 25,6%)
2. Dans les pistes de solutions apportées par les répondants pour que tous les élèves se sentent en sécurité, 46,8% des élèves nomment que tout va bien, 40,4% souhaitent mieux comprendre le rôle de témoins dans les situations de violence ou d'intimidation et 31,9% des élèves proposent d'apprendre à se respecter, à respecter les autres et à respecter l'environnement.
3. En 2025-26, 87,2% des élèves (41 élèves) se sentent en sécurité (au cours des 4 dernières semaines) (2024-25; 90,7% et 80,5% en 2023-24).

Changements à apporter pour l'année 2026-27

- Solliciter le conseil des élèves pour publier les moyens pour dénoncer une situation d'intimidation
- Formation pour les adultes (vidéo) concernant la lutte contre l'intimidation et la violence pour tous les membres du personnel œuvrant auprès des élèves mineurs
- Poursuite des ateliers sur la différence entre conflits/intimidation et la violence (mieux comprendre le rôle des témoins)
- Ateliers en classe sur la gestion de conflits
- Poursuivre le soutien auprès des surveillantes et équipe du SDG en lien avec la surveillance active
- Rencontre de soutien avec l'équipe du SDG, la psychoéducatrice, les surveillants et la direction
- Réinvestir en classe les stratégies enseignées pour la résolution des conflits et l'affirmation de soi
- Formation obligatoire à tous les membres du personnel concernant les violences à caractère sexuel;
- Animation par le policier sur la cyberintimidation pour le 3^e cycle

Parents :

- Poursuivre le bulletin mensuel destiné aux parents (info parents)
- Acheminer le contenu du plan de lutte aux parents
- Poursuivre les activités sur la page facebook de l'école
- Capsules pour les parents sur le site facebook de l'école
- Sensibiliser les parents sur l'utilisation de diverses applications (ex :snapchat)
- Ateliers offerts aux parents « moments complices » avec l'agente de réadaptation et la psychoéducatrice en intervention positive (IP).